



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **27 OCT. 2021**

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse
et des Sports

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la
Relance

La ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

La ministre déléguée auprès du ministre de
l'Économie, des Finances, et de la Relance, chargée
de l'Industrie

à

Mesdames et Messieurs les Recteurs d'académie

Objet : Dixième édition de la Semaine de l'industrie du 22 au 28 novembre 2021

La crise sanitaire inédite que nous traversons depuis mars 2020 et ses conséquences économiques sont venues souligner la nécessité de renforcer notre industrie et de soutenir sa transformation. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a fait de l'industrie une priorité du plan France Relance. 35 milliards d'euros sont consacrés à ce secteur pour poursuivre la trajectoire d'amélioration de la compétitivité, de la résilience et de l'attractivité de notre économie. De nombreux dispositifs ont été mis en œuvre pour relever les nouveaux défis de l'industrie : moderniser notamment nos fleurons, innover et développer de nouvelles chaînes de valeurs, (re)localiser et soutenir les projets industriels sur le territoire, et décarboner. Cet engagement et ces moyens exceptionnels permettent de soutenir l'activité et l'emploi, tout en impulsant les transformations qui préparent la France de 2030.

Pour autant, cet élan reste freiné par les difficultés de nos industries à recruter les talents et les compétences dont elles ont besoin. Selon la dernière enquête de Pôle Emploi sur les besoins en main d'œuvre des entreprises, le secteur de l'industrie projette de recruter plus de 225 500 personnes, et près de la moitié de ces postes sont difficiles à pourvoir. Les jeunes, en particulier, se désintéressent de l'industrie et leur perception de celle-ci ne correspond pas à la réalité des métiers et des carrières que l'on peut y faire. Ce sont pourtant des métiers mieux payés que dans le reste de l'économie, qui permettent à ceux qui les rejoignent d'être formés tout au long de la vie, et qui sont au cœur de la transition écologique, énergétique et numérique.

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie contribue à changer le regard sur l'industrie et ses métiers. Elle rassemble chaque année l'ensemble des acteurs concernés pour promouvoir et renforcer son attractivité. Un large partenariat est constitué pour donner aux différents publics l'image la plus exhaustive possible de l'industrie et des opportunités qu'elle propose en termes d'emplois et de carrière. Si l'initiative vise à sensibiliser le grand public en général, les jeunes et les demandeurs d'emploi constituent des cibles prioritaires.

Les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ; de l'Économie, des Finances et de la Relance ; du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ; de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ; de l'Agriculture et de l'Alimentation s'associent à cet événement national.

Les éditions précédentes de la Semaine de l'industrie ont connu, grâce aux mobilisations collectives, un indéniable succès, avec près de 4 800 événements labellisés rassemblant plus de 800 000 participants dans l'ensemble des régions françaises lors de la dernière édition en 2019.

Après l'annulation de l'édition 2020 en raison de la crise sanitaire, l'édition 2021, sera l'occasion de relancer et de consolider cette initiative, tout en l'adaptant au contexte actuel. Ainsi, les événements en présentiel pourront être organisés dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Par ailleurs, les événements et actions dématérialisés comme les visites virtuelles d'entreprises, les webinaires, les job datings virtuels, etc. seront encouragés et labellisés dans les mêmes conditions que les événements présentiels.

Le thème de cette 10ème édition, « Inventer un avenir durable », met en lumière la transition écologique, l'économie circulaire et la mixité des métiers dans l'industrie. Cette dernière thématique est au cœur de la mission du service public et suppose que l'École porte à tous niveaux le message de l'égalité entre les filles et les garçons. Aussi, cette 10ème édition s'engage aux côtés de l'association « JamaisSansElles », le 23 novembre prochain, pour faire prendre conscience des stéréotypes, montrer que les métiers ne sont pas genrés et accompagner les personnes dans leur projet professionnel.

Dans ce cadre, nous vous invitons à mobiliser l'ensemble de vos acteurs (référents égalité, chargés de mission académique égalité, référents Ecole-Entreprise) ainsi que vos établissements et les campus des métiers et des qualifications, pour mener des actions de sensibilisation et d'information, et ainsi poursuivre les réflexions sur la mixité dans la sphère publique, éducative et professionnelle.

La Semaine de l'industrie sera donc l'occasion de valoriser les solutions des acteurs de l'industrie pour répondre aux préoccupations de la société, et notamment des jeunes (innovation, transition écologique, mixité des métiers, égalité femmes-hommes, économie circulaire ...), et aux enjeux de production, d'indépendance et de souveraineté nationale.

Les établissements d'enseignement se sont toujours investis dans l'organisation d'événements et les publics collégiens, lycéens, étudiants, enseignants et professionnels de l'orientation ont été sensibilisés. Il est essentiel de poursuivre encore davantage la mobilisation de la communauté éducative, et en premier lieu, des enseignants, des conseillers d'orientation, des chargés de mission école-entreprise, des parents et des élèves.

C'est en effet à ce public spécifique que la Semaine de l'industrie s'adresse, afin d'ouvrir des perspectives aux jeunes élèves et étudiants dans le cadre de leur orientation professionnelle. Une convention de partenariat entre les services de la Direction générale des entreprises (DGE), les services de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et France Industrie a été signée en septembre 2018, afin d'améliorer la transmission des informations sur la Semaine de l'industrie auprès de la communauté enseignante et des parents d'élèves. Aussi, nous vous encourageons à diffuser largement ces

informations et à faciliter la participation de tous vos établissements.

Il vous revient de veiller à la bonne information des chefs d'établissement et enseignants sur cette semaine dédiée à la découverte des métiers de l'industrie pour les jeunes générations et de faciliter, dans toute la mesure de vos capacités et dans le respect des protocoles sanitaires, les déplacements du public scolaire sur ces événements. En effet, la Semaine de l'Industrie est l'occasion pour les industriels d'ouvrir leurs portes aux élèves et étudiants des établissements scolaires environnants, ce qui peut nécessiter la mobilisation de transports scolaires.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Semaine de l'Industrie : www.semaine-industrie.gouv.fr.

Au niveau national, le groupe de travail en charge de piloter l'événement se réunit régulièrement pour organiser au mieux la prochaine édition (pour toute information ou suggestion : contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr).

Un travail collaboratif en amont, entre l'ensemble des acteurs nationaux et locaux concernés, est déterminant pour la réussite de l'opération. S'agissant du pilotage régional de cette initiative, les préfets de régions sont informés et par ailleurs nous leur avons demandé de constituer un comité de pilotage afin d'animer le programme des événements locaux. Les élèves de collèges et lycées, publics comme privés, constituent des cibles privilégiées et prioritaires. Aussi, nous avons demandé aux préfets de région de bien vouloir associer des représentants du rectorat au comité de pilotage. Dans ce cadre, nous vous demandons de veiller personnellement à une mobilisation forte des acteurs de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur en vue de cette dixième édition de la Semaine de l'Industrie.

Vous serez notamment attentifs à ce que le programme des manifestations locales propose des événements de sensibilisation à l'industrie et aux emplois qu'elle offre, au sein d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur publics et privés dans les académies sous votre responsabilité.

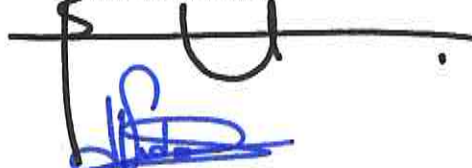
Pour votre parfaite information, dans le cadre du comité de pilotage national, une coopération a été organisée avec la Semaine Ecole-Entreprise pilotée par le Ministère chargé de l'éducation nationale et le MEDEF, qui se tiendra juste en amont de la Semaine de l'Industrie, du 15 au 21 novembre 2021. Dans l'intérêt commun d'informer, de motiver et d'orienter nos publics, nous vous demandons de bien vouloir maximiser la participation à ces deux événements. Un référencement mutuel des événements Semaine Ecole-Entreprise et Semaine de l'Industrie sera déployé afin de renforcer l'impact et la visibilité des deux événements.

Jean-Michel BLANQUER



Elisabeth BORNE

Bruno LE MAIRE



Frédérique VIDAL



Julien DENORMANDIE



Agnès PANNIER-RUNACHER